

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 0000639 MINFI/DGI/LRI/L

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

Site web: www.impots.cm

Numérovert : 82.00

Yaoundé, le

30 MAI 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des contribuables particuliers soumis à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), des conseils fiscaux, des experts comptables, des gérants des cyber-cafés, des Centres de Gestion Agréés, des partenaires fiscaux intégrés, et de manière générale de toute personne ayant pour profession d'apporter une assistance à l'accomplissement des obligations fiscales, qu'il est organisé à leur intention des sessions de sensibilisation et de formation sur la déclaration annuelle de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) suivant les modalités ci-après :

Lieu : **auditorium de la Direction Générale des Impôts ;**

Date : **du lundi 03 au vendredi 07 juin 2024 ;**

Heure : **de 10 heures à 12 heures ;**

Le Ministre des Finances invite les personnes ci-dessus citées à prendre massivement part à ces sessions d'assistance à la télédéclaration qui sont également accessibles en ligne à partir d'un lien de connexion qu'elles peuvent obtenir aux adresses abdoulaye.faycal@dgi.cm et bertrand.ebune@dgi.cm ou en appelant le Centre d'Appel Téléphonique au numéro 8200.

Il rappelle que la date butoir de souscription de la déclaration annuelle de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi que de la taxe sur la propriété foncière au titre de l'exercice 2023 est fixée au **30 juin 2024**.

Le Ministre des Finances rappelle enfin qu'un dispositif d'assistance en ligne et à distance est mis en place à travers le Centre d'Appel Téléphonique de la Direction Générale des Impôts au **numéro 8200**, et la plateforme électronique **helpdesk** accessible à l'adresse www.support.harmony2.cm.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme de tous.



Louis Paul MOTAZE